

Les notes

Octobre 2014

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org

La mobilité des étudiants du Moyen-Orient

La Note Campus France Hors-Série n°10, consacrée à la mobilité des étudiants du Moyen-Orient, actualise la précédente Note publiée en octobre 2012. Dans une première partie, un point est fait sur la mobilité internationale des étudiants du Moyen-Orient, en listant notamment les principaux pays qui les accueillent, à partir des données fournies par l'ISU (Institut de statistiques de l'Unesco). La deuxième partie est consacrée aux bourses des gouvernements

ou structures locales, suivie par une présentation succincte des campus offshore au Moyen-Orient. Un éclairage est donné, en quatrième partie, sur les programmes de formation des médecins des pays du Golfe en France. Enfin, un bilan des séjours d'études des étudiants moyen-orientaux est dressé, à partir des données extraites du baromètre Campus France/TNS Sofres.

Le Moyen-Orient, regroupant une quinzaine de pays, concentre des situations très contrastées :

- les pays du Golfe Persique (Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis et Qatar notamment), investissent massivement dans l'éducation grâce aux revenus tirés de leurs ressources naturelles ;
- des pays émergents (Jordanie, Liban ou l'Iran, par exemple) ont une longue tradition en matière d'enseignement supérieur ;
- des pays en crise (Syrie et Irak notamment) doivent faire face à d'évidentes difficultés pour offrir une offre d'enseignement supérieur à la hauteur des attentes de leurs étudiants.

Cette zone est actuellement au centre de toutes les attentions, en raison d'une part des situations de crises qui agitent plusieurs pays, Syrie et Irak notamment, d'autre part de l'activité économique et politique toujours plus marquée de pays du Golfe Persique comme le Qatar.

En 2012, la France accueillait 11 477 étudiants de cette zone (soit 4,5 % du total des étudiants de cette zone en mobilité), se classant 7^e pays d'accueil et 2^e pays européen derrière le Royaume-Uni. Au total, la proportion d'étudiants du Moyen-Orient accueillis en France est récemment repartie à la hausse, compensant pour l'essentiel le recul observé au cours des trois années précédentes.

La France n'est en effet pas une destination naturelle pour les étudiants originaires du Moyen-Orient, exceptions faites du Liban et de la Syrie, grâce aux liens historiques et linguistiques avec la France. L'enseignement supérieur français doit travailler à mieux faire connaître l'offre de formation auprès des étudiants et des prescripteurs traditionnels (établissements locaux, parents, responsables des bourses de mobilité...) tous habitués au schéma anglo-saxon omniprésent.

Dans le même temps, la France bénéficie indubitablement d'une image traditionnellement positive auprès des acteurs académiques des pays de la zone. L'Iran, par exemple, est actuellement en pleine mutation et donne des signes d'ouverture qu'il faudra saisir, comme le Royaume-Uni, les États-Unis ou l'Allemagne sont en train de le faire. Il y a par ailleurs, notamment dans certains pays du Golfe, une récente volonté de donner une plus grande place à la langue française (où elle est en cours d'introduction dans les écoles publiques au Qatar et au Bahreïn) ainsi qu'un souhait de plus en plus marqué de diversification dans les pays d'accueil. La France a tout naturellement un rôle important à jouer dans cette région du monde.

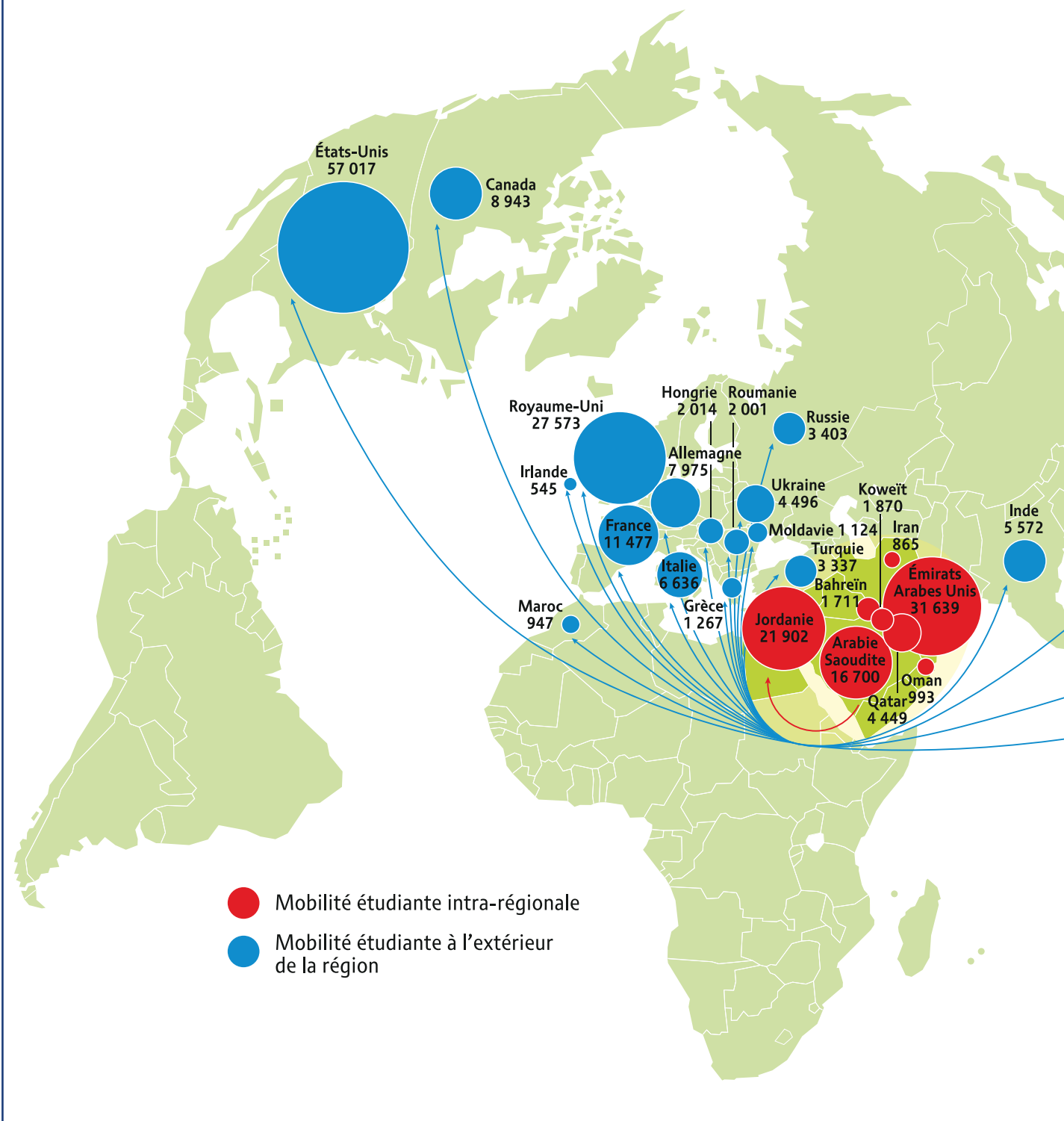
Avant-propos

Carte du Moyen-Orient

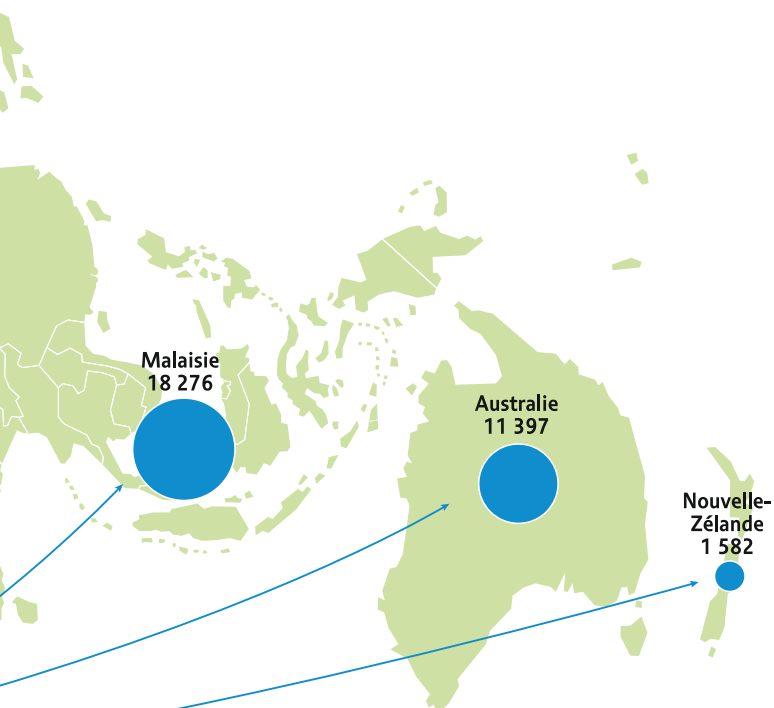


I. LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS DU MOYEN-ORIENT

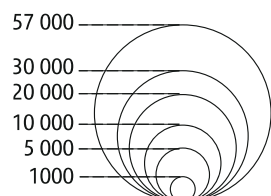
La mobilité sortante des étudiants du Moyen-Orient



I.1. La mobilité sortante des étudiants du Moyen-Orient



Nombre d'étudiants du Moyen-Orient en mobilité



Les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiants

Pays d'accueil	Ensemble MOYEN-ORIENT		
	effectifs	%	rang
États-Unis	57 017	22,1 %	1
Émirats Arabes Unis	31 639	12,3 %	2
Royaume-Uni	27 573	10,7 %	3
Jordanie	21 902	8,5 %	4
Malaisie	18 276	7,1 %	5
Arabie Saoudite	16 700	6,5 %	6
France	11 477	4,5 %	7
Australie	11 397	4,5 %	8
Canada	8 943	3,5 %	9
Allemagne	7 975	3,1 %	10
Total étudiants en mobilité	257 885	100 %	

Nb : Ne figurent dans le tableau de synthèse que les seules informations correspondant aux 10 destinations les plus fréquentées pour chaque pays d'origine.

Source : UNESCO chiffres 2012 selon données brutes extraites le 12/08/2014, synthétisées et organisées sous forme de tableau par Campus France.

En 2012, d'après les données de l'Unesco, on comptait 257 885 étudiants du Moyen-Orient en mobilité. Les destinations choisies prioritairement étaient les États-Unis (22,1 %), les Émirats Arabes Unis (12,3 %), le Royaume-Uni (10,7 %) suivis de la Jordanie (8,5 %) et de la Malaisie (7,1 %). Ces cinq premiers pays d'accueil attiraient à eux seuls plus de 60 % des étudiants moyen-orientaux en mobilité.

Le rôle géopolitique joué localement par les États-Unis et les relations historiques qui lient le Royaume-Uni à cette région du monde, font du modèle universitaire anglo-saxon la référence pour ces pays. Les Émirats Arabes Unis attirent les étudiants de la zone grâce aux établissements internationaux implantés localement (*Academic City* à Dubaï mais aussi l'*American University of Sharjah* ou la Sorbonne Abu Dhabi).

Les trois pays francophones et/ou francophiles qui échappent encore à cette attraction du modèle anglo-saxon sont le Liban, la Syrie et l'Égypte. Mais pour deux de ces pays (Liban et Syrie¹), qui lui sont historiquement proches, la France subit une baisse d'attractivité en raison du développement d'une mobilité régionale et de l'apparition de destinations attractives comme les Émirats Arabes Unis ou dans une moindre mesure, l'Arabie Saoudite.

1- La situation actuelle en Syrie rend l'interprétation des chiffres sur la mobilité de ses étudiants difficile.

Pays d'accueil	Arabie Saoudite		Bahreïn		Égypte		Émirats Arabes Unis		Irak		Iran	
	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang
États-Unis	33 066	1	424	4	2 132	3	2 031	2	784	6	6 763	2
Émirats Arabes Unis	1 289	6	467	3	2 948	1			2 197	2	3 204	4
Royaume-Uni	9 773	2	1 112	1	1 156	5	3 089	1	1 251	4	3 372	3
Jordanie	3 295	4	673	2	455	10			2 959	1		
Malaisie	1 231	7	167	8					1 748	3	9 311	1
Arabie Saoudite			269	5	2 403	2	92	9				
France	539	10			1 177	4	248	6			1 913	10
Australie	5 392	3	148	9			1 133	3	314	10	2 452	8
Canada	3 168	5			831	8	255	5			2 805	6
Allemagne					879	6					2 757	7
Autres	3 034		304		2 756		559		2 896		13 866	
Total étudiants en mobilité	62 535	23,1 %	4 096	1,5 %	16 217	6,0 %	8 526	3,1 %	14 465	5,3 %	51 549	19,0 %

Nb : Ne figurent dans le tableau de synthèse que les seules informations correspondant aux 10 destinations les plus fréquentées pour chaque pays d'origine.
Source : UNESCO chiffres 2012 selon données brutes extraites le 12/08/2014, synthétisées et organisées sous forme de tableau par Campus France.

La mobilité des étudiants moyen-orientaux par pays d'origine (2012)

	2009	2012	Évolution 2009/2012	Part du total en 2012
Arabie Saoudite	31 826	62 535	96,5 %	24,2 %
Iran	38 339	51 549	34,5 %	20,0 %
Territoires palestiniens	15 255	17 637	15,6 %	6,8 %
Jordanie	14 383	16 825	17,0 %	6,5 %
Égypte	12 454	16 217	30,2 %	6,3 %
Yémen	11 188	14 943	33,6 %	5,8 %
Irak	10 507	14 465	37,7 %	5,6 %
Israël	13 338	13 858	3,9 %	5,4 %
Liban	14 006	13 089	- 6,5 %	5,1 %
Koweït	11 869	10 686	- 10,0 %	4,1 %
Oman	10 092	10 049	- 0,4 %	3,9 %
Émirats Arabes Unis	7 096	8 526	20,2 %	3,3 %
Bahreïn	3 881	4 096	5,5 %	1,6 %
Qatar	2 459	3 410	38,7 %	1,3 %
Total pays étudiés	196 691	257 885	31,1 %	100,0 %

Source UNESCO

I.2. La mobilité intra-régionale

À l'instar d'autres zones géographiques, une mobilité intra-régionale se développe au Moyen-Orient essentiellement en faveur des Émirats Arabes Unis, de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite.

Les Émirats Arabes Unis

Deuxième destination des pays d'accueil des étudiants du Moyen-Orient, les EAU sont également la première destination intra-régionale.

Les deux premiers pôles universitaires sont situés dans les villes d'Al Ain (15 000 étudiants à l'université fédérale) et de Sharjah (12 000 étudiants dans l'université de l'Émirat, 5 000 dans l'université

américaine qui est sur le même campus). Cependant la plupart des étudiants étrangers se rendent à Dubaï qui, avec 30 institutions, accueille 50 % des étudiants étrangers. Plus d'une quinzaine d'établissements sont installés dans la zone éducative *Academic City* créée en 2003, dont l'université d'État d'ingénierie et d'économie de Saint-Petersbourg, l'université de Wollongong, l'Université Mahatma Gandhi et l'École de commerce de Manchester.

Ces dernières années, un nombre élevé d'établissements privés se sont développés aux Émirats Arabes Unis. Plusieurs établissements étrangers (indiens, australiens, nord-américains, britanniques, français, etc.) ont ouvert des campus locaux, avec des infrastructures de grande qualité, répondant aux mêmes critères que l'université mère et délivrant les mêmes diplômes. Ces établissements ont profité de l'attractivité financière des zones franches nouvellement créées à Dubaï et Ras al Khaimah. Pour la plupart, le modèle pédagogique en vigueur est semblable au modèle américain avec de faibles effectifs dans chaque classe, un accompagnement personnalisé et des frais de scolarité élevés.

Les nombreux établissements privés s'adressent tant aux Émiriens qu'aux étudiants d'autres nationalités qu'ils parviennent à attirer. Parmi les institutions notables, on peut citer l'Université d'Abu Dhabi (ADU), l'Université Paris-Sorbonne Abu Dhabi, l'INSEAD, ESMOD, *New York University*, la *New York Film School*, les universités américaines de Sharjah et Dubaï, l'université des sciences et de la technologie d'Ajman. L'enseignement y est généralement donné en langue anglaise, à l'exception de l'Université Paris-Sorbonne-Abu Dhabi dont une partie des Licences est enseignée en français. Aussi, non seulement les étudiants ont accès à des méthodes d'enseignement variées et à majorité en langue

Les Émirats Arabes Unis accueillent **31 639** étudiants du Moyen-Orient en 2012 soit 12,3 % au total (Source Unesco)

Israël		Jordanie		Koweït		Liban		Oman		Territoires palestiniens		Qatar		Yémen	
effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang	effectifs	rang
2 412	2	1 997	3	3 605	1	1 308	2	521	4	321	9	948	2	261	9
		4 313	1	963	4	1 252	3	5 186	1	3 816	2	330	3	2 148	3
508	8	1 394	5	1 816	2	675	6	1 202	2			1 252	1		
2 876	1			1 722	3			1 079	3	7 337	1	219	4	843	4
		727	6					259	6	682	5			3 235	2
		1 991	4	387	7	685	5	192	9	2 104	3	125	6	5 539	1
267	10					4 567	1					53	8		
				494	6	271	10	486	5			93	7		
		384	10	165	9	528	8								
1 533	4	572	8			610	7			368	6			490	6
1 515		2 280		654		1 945		488		1 934		143		893	
13 858	5,1 %	16 825	6,2 %	10 686	3,9 %	13 089	4,8 %	10 049	3,7 %	17 637	6,5 %	3 410	1,3 %	14 943	5,5 %

anglaise, mais en plus ils commencent à construire des liens avec les différents pays auxquels sont rattachées les branches universitaires.

Quant aux universités, elles touchent des étudiants de plus d'une soixantaine de nationalités différentes favorisant les échanges entre les Émirats et les pays d'origines.

► La Jordanie

La Jordanie accueille

21 902
étudiants
du Moyen-Orient
en 2012
soit 8,5 % au total

(Source Unesco)

La Jordanie est la quatrième destination d'accueil des étudiants de la zone. Le système d'enseignement supérieur du Royaume hachémite a connu un grand développement à partir des années 1970, avec la multiplication des universités publiques (Université de Jordanie en 1962,

Université du Yarmouk en 1976, Université de Mu'tah en 1981, *Jordan University for Science and Technology* en 1986) ; des instituts (*Community Colleges*, années 1970-1980, supervisés aujourd'hui par l'université Al Balqa créée en 1997) ; et enfin à partir des années 1990, avec l'ouverture d'universités privées. Au total, on compte actuellement en Jordanie 10 universités publiques, 18 universités privées et 51 *Community Colleges*.

La Jordanie s'est inspirée du modèle anglo-saxon pour développer son système universitaire. La JUST (*Jordan University of Science and Technology*) est un bon exemple de cette assimilation. Cet établissement public, assurant des formations dans tous les domaines liés aux sciences et aux nouvelles technologies, a signé de

nombreux accords de partenariat avec des universités anglaises et américaines de renommée internationale. La *Jordan University* propose également des « packages » d'accueil pour les étudiants étrangers provenant des pays du Golfe ainsi que de Malaisie et d'Indonésie.

Plus généralement, les universités jordaniennes ont mis en place des formations adaptées au monde arabo-musulman, notamment des Masters en gestion des finances islamiques. Tous ces facteurs font de la Jordanie l'une des cinq premières destinations pour les étudiants du Moyen-Orient, notamment ceux originaires d'Arabie Saoudite, du Bahreïn, du Koweït, du Qatar, d'Irak, d'Oman, du Yémen, de la Syrie, des Territoires palestiniens et d'Israël.

Le système d'enseignement supérieur jordanien attire également 6 029 étudiants hors Moyen-Orient.² Le nombre élevé de cours dispensés en anglais (médecine, pharmacie, ingénierie, informatique, sciences dures, commerce, gestion, finances, comptabilité, etc.) favorise cette internationalisation.

► L'Arabie Saoudite

En sixième position des pays d'accueil des étudiants du Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite propose des formations dans les sciences religieuses qui intéressent une cible étudiante assez importante dans les pays du Moyen-Orient et du Golfe Persique. C'est le cas notamment de la Syrie, de la Jordanie, du Yémen, de l'Égypte, des Territoires palestiniens et du Bahreïn. Cette nouvelle offre de formation fait de l'Arabie Saoudite un pays d'accueil important pour les étudiants de cette région du monde et plus largement des pays musulmans.

L'Arabie Saoudite accueille

16 700
étudiants
du Moyen-Orient
en 2012
soit 6,5 % au total

(Source Unesco)

2- Soit 27,5 % du total des étudiants étrangers en Jordanie (27 931). Source : Unesco, données 2012

L'Arabie Saoudite dont la population est jeune et nombreuse doit faire face à un taux de chômage élevé. L'éducation constitue donc une des priorités du Royaume dans sa politique de réforme. Depuis l'accession au trône du Roi Abdallah en 2005, des efforts considérables ont été fournis pour réaménager l'éducation. Ainsi, en 7 ans, l'Arabie Saoudite est passée de 10 à 25 établissements publics d'enseignement supérieur.

L'Arabie Saoudite consacre plus d'un quart de ses dépenses (41 milliards d'euros en 2013)³ à l'éducation et à l'enseignement supérieur : les cours dispensés à l'université sont gratuits et l'ensemble des étudiants perçoit des bourses d'études. Le Royaume peine toutefois à augmenter qualitativement l'enseignement supérieur. Il faut souligner que le financement des bourses et allocations des étudiants, ajouté aux grands projets d'infrastructures grèvent le budget du pays.

II. LES BOURSES DES GOUVERNEMENTS OU STRUCTURES LOCALES

Pour pallier une offre locale d'enseignement supérieur non-exhaustive ou de qualité inégale, de nombreux pays du Moyen-Orient ont développé des programmes de bourses pour permettre à leur jeunesse de poursuivre des études à l'étranger. Les pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Bahreïn, Sultanat d'Oman, Qatar, Émirats Arabes Unis et Koweït) sont tous concernés mais pas exclusivement. Ainsi l'Irak et le Kurdistan irakien proposent également à leurs étudiants de financer leurs séjours études à l'étranger. Enfin, certaines entreprises françaises localement implantées (notamment Total) disposent de programmes de bourses destinés à former les futurs cadres qui rejoindront leurs équipes. Cinq de ces programmes dans quatre pays sont décrits ci-après.

► L'Arabie Saoudite : le programme de bourses du roi Abdallah

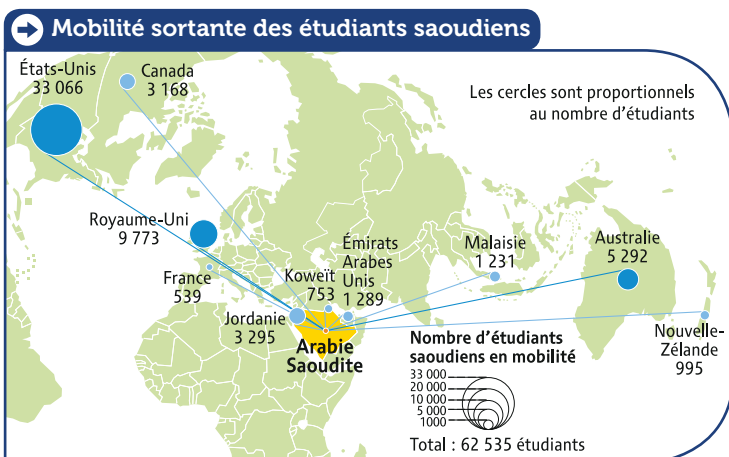
L'Arabie Saoudite compte aujourd'hui plus de 60 000 étudiants à l'étranger. Depuis le lancement du programme de bourses du roi Abdallah (*King Abdullah Scholarship Program* – KASP) en 2006, 130 000 étudiants ont pu bénéficier de ce programme et son succès a d'ailleurs conduit à un renouvellement jusqu'en 2017. Ils sont des milliers à partir étudier chaque année notamment aux États-Unis (45 000 Saoudiens au total), au Canada, en Australie, en Grande-Bretagne mais aussi en France.

En 2012, selon les chiffres communiqués par l'Arabie Saoudite, environ 25 % des étudiants suivent un Doctorat, 35 % un Master et le reste s'inscrit en Licence, généralement en médecine et en sciences de l'ingénieur⁴. L'octroi de cette bourse comprend également le financement d'une année d'apprentissage ou de mise à niveau linguistique. Elle fournit enfin une assurance médicale à l'étudiant ainsi qu'à tous ses accompagnateurs.

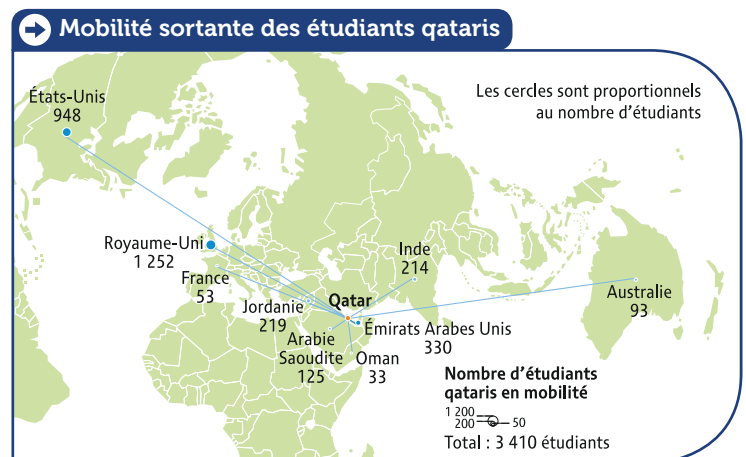
Lors de l'annonce du renouvellement du programme en avril 2012 au salon International de l'Enseignement Supérieur (IECHE), le ministre de l'enseignement supérieur saoudien a fixé un objectif de 4 000 étudiants boursiers pour la France.

Montants et prestations du programme de bourses du roi Abdallah :

- ➔ une allocation mensuelle de 1 350 € (célibataire) à 3 500 € (étudiant avec famille) ;
- ➔ paiement des frais d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur ;
- ➔ toutes les dépenses liées à la participation de l'étudiant aux conférences, colloques et workshop ;
- ➔ billets d'avion ;
- ➔ assurance médicale pour toute la durée du séjour de l'étudiant et ses accompagnateurs.



Source : Unesco, données 2012



Source : Unesco, données 2012

3- Source : Fiche curie Arabie Saoudite, chiffres du Ministère de l'enseignement supérieur saoudien
4- Source : Fiche Curie Arabie Saoudite

Dans ce programme, aucune contrainte n'est imposée au niveau du choix de la discipline ou du niveau d'étude. L'une des seules conditions est de suivre les enseignements dans la langue du pays d'accueil. En France, par exemple, le programme inclut un financement presque systématique d'une année de FLE avant intégration des étudiants dans une formation diplômante.

► Le Qatar

Le Qatar a besoin de former des élites dans toutes les disciplines. Tout étudiant qatari souhaitant s'expatrier en France pour ses études reçoit donc un financement complet couvrant les cours de FLE, les coûts de formation et une allocation de vie.

L'accent est mis plus particulièrement sur les filières où la France est reconnue à l'échelle internationale et notamment en médecine, droit, sciences humaines et sciences de l'ingénieur.

Le *Higher Education Institute* (HEI) remplit de multiples rôles au Qatar notamment l'évaluation des établissements, l'orientation des étudiants souhaitant partir à l'étranger, ainsi que le financement des bourses du gouvernement. Cet Institut a sélectionné une liste d'une trentaine d'universités et de grandes écoles homologuées pour recevoir des étudiants boursiers. Cette liste n'est pas définitive et est susceptible d'évoluer en fonction de critères définis par le HEI.

Le gouvernement qatari encourage la mobilité post-bac de ses étudiants vers la France en délivrant des bourses d'apprentissage de la langue française, afin de former des cadres supérieurs francophones. La durée d'attribution de la bourse sera relative à la durée des études. Elle est accordée en général jusqu'à l'obtention de la Licence ou du Master. Aucune contrainte n'est imposée au niveau du choix de la discipline ou du niveau d'étude.

► Le Yémen

Filiale du groupe Total au Yémen, l'entreprise *YEMEN LNG Company* est à l'initiative d'un programme de bourses d'études qui a pour objectif le renforcement des capacités dans différents domaines afin de soutenir le développement socio-économique de ce pays. Sélectionnés conjointement avec l'Ambassade de France à Sanaa sur des critères d'excellence, les étudiants et/ou jeunes professionnels bénéficient d'une bourse en vue d'effectuer un premier ou deuxième cycle d'études en France.

Cette bourse comprend notamment le versement d'une allocation mensuelle de 1 000 €, la prise en charge des frais de formation, des frais d'assurance (sécurité sociale + mutuelle) et une aide au logement. Les conditions de prise en charge de la bourse sont intéressantes et permettent aux étudiants de ce programme de se concentrer totalement sur leurs études.

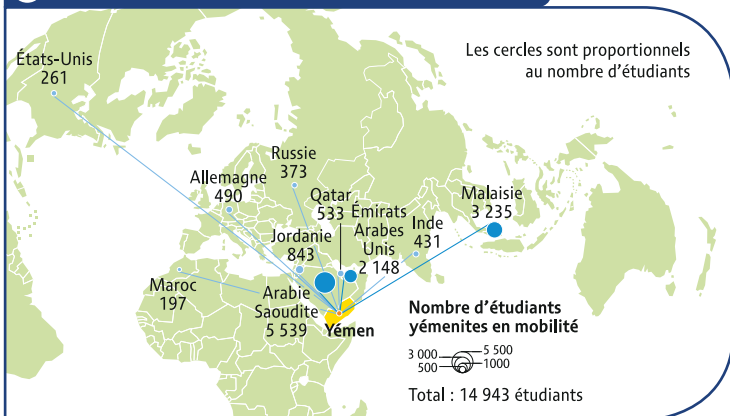
Par ailleurs, les boursiers effectuent une formation linguistique avant leur arrivée en France et ce, afin d'obtenir le niveau requis (minimum B2 du CECRL) pour suivre un cursus universitaire.

Ce programme est confié à Campus France qui en assure la gestion depuis 2012.

► L'Irak et le Kurdistan irakien

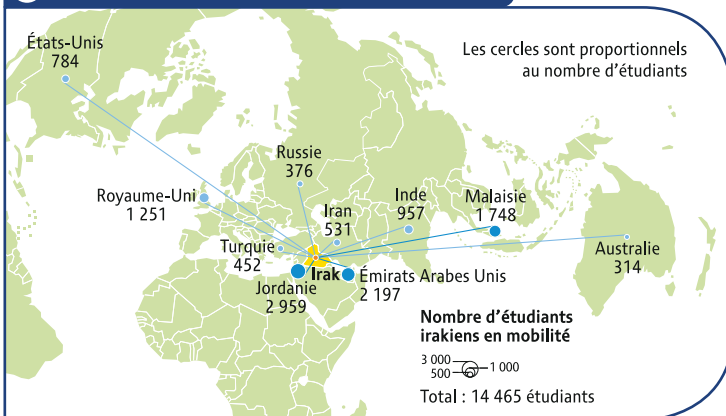
Campus France gère deux programmes avec l'Irak. Le premier, cofinancé avec l'Ambassade de France à Bagdad, porte sur la formation d'étudiants en Master et Doctorat et comprend une année d'apprentissage du FLE et le second, financé entièrement par le gouvernement kurde, vise à former de futurs professeurs d'universités grâce à des programmes de Master et Doctorat dans tous les domaines. Ces deux programmes feront l'objet d'une refonte prochaine.

➡ Mobilité sortante des étudiants yéménites



Source : Unesco, données 2012

➡ Mobilité sortante des étudiants irakiens

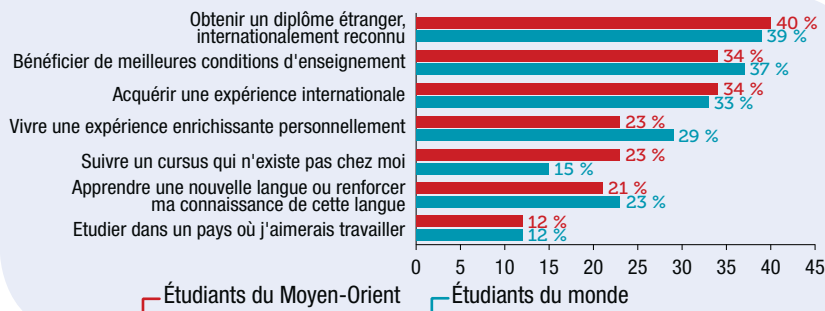


Source : Unesco, données 2012

Baromètre Campus France / TNS Sofres 2013 : Focus Étudiants du Moyen-Orient

Baromètre online réalisé par TNS Sofres de juillet à octobre 2013. 20 000 étudiants dont 447 étudiants du Moyen-Orient (156 nouveaux arrivants en France et 291 ayant engagé ou terminé leurs études en France).

Les déterminants du séjour



32,2 % ont déjà étudié à l'étranger



67,7 % choisissent la France comme premier pays d'études à l'étranger

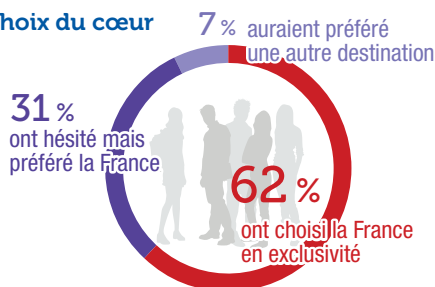
Ce qu'il faut retenir

Les étudiants du Moyen-Orient ont des objectifs très proches des autres étudiants internationaux. Leur objectif principal est académique : l'obtention d'un diplôme internationalement reconnu et l'accès à des conditions et contenus d'enseignement qui n'existent pas dans leur pays. Logiquement, ceux qui choisissent la France sont attirés par la qualité de l'enseignement et la valeur des diplômes. La maîtrise du français est également un facteur d'attractivité. Dans deux cas sur trois, cette expérience internationale sera la première. Le choix de la France est le plus souvent exclusif, et si 38 % ont hésité avec une autre destination, seuls 7 % auraient préféré étudier ailleurs. Pour se renseigner, arbitrer puis se préparer au séjour, ils s'appuient avant tout sur Campus France et notamment son site Internet, les Espaces et Antennes sont un peu moins utilisés avec une fréquentation de 37 %.

Les 10 raisons du choix de la France

- 1 Pour la qualité de la formation en France 62 %
- 2 Pour la valeur des diplômes français 52 %
- 3 Pour ma connaissance de la langue française 41 %
- 4 Pour l'intérêt culturel de la France 38 %
- 5 Pour la réputation des établissements ou des enseignants en France 32 %
- 6 Pour le coût des études en France 29 %
- 7 Parce que j'ai des relations en France 29 %
- 8 Pour la qualité de la vie quotidienne en France 25 %
- 9 Programme d'échange avec un établissement français 23 %
- 10 Pour apprendre à améliorer mon niveau de français 18 %

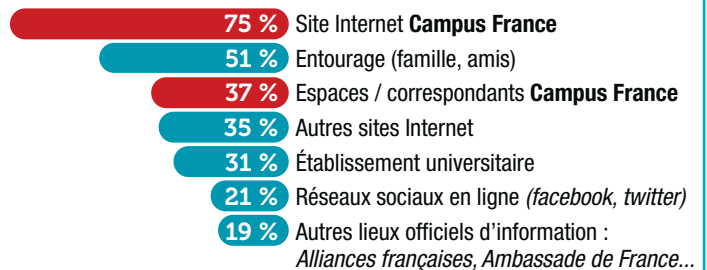
Le choix du cœur



Principales préoccupations des étudiants moyen-orientaux avant leur venue en France

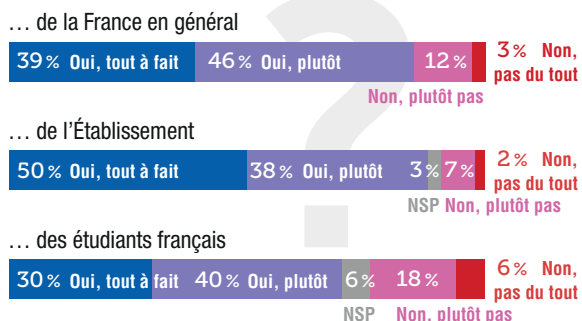
- 73 % Obtenir mon visa
- 60 % Trouver un logement
- 50 % Réussir mes études sur place
- 47 % Compléter mon inscription dans l'établissement
- 40 % Trouver une bourse
- 39 % Définir mon budget sur place
- 36 % Améliorer mon niveau de français
- 34 % Réussir mon intégration / Me faire des amis

Les sources d'informations privilégiées

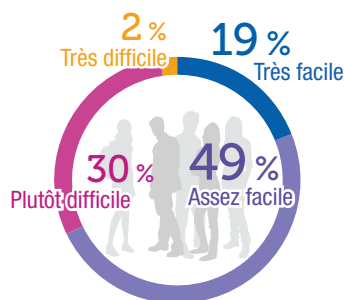


Le bilan des séjours d'études en France par les étudiants du Moyen-Orient

Avez-vous été satisfait des conditions d'accueil...



Estiment que leur intégration en France a été...



D'accord sur le fait que mon séjour d'études en France...

... a contribué à mon enrichissement personnel	97 %
... a valorisé mon cursus universitaire	90 %
... me sera utile demain dans le cadre de mon activité professionnelle	91 %
... a favorisé mon insertion professionnelle	78 %
... m'est aujourd'hui utile dans le cadre de mon activité professionnelle	62 %

Niveau de satisfaction détaillé des étudiants moyen-orientaux en cours de séjour

ACCUEIL & INTÉGRATION

L'accueil des étrangers en France	●	70 %
L'accueil des français	●	70 %
L'intégration sociale	●	76 %
Les procédures administratives	▲	60 %

VIE QUOTIDIENNE

La qualité de la vie quotidienne	●	88 %
L'art de vivre à la française	●	81 %
Les sorties, possibilités de loisirs	●	81 %
L'intérêt culturel	●	93 %
L'intérêt touristique	●	91 %

ENSEIGNEMENT

La qualité de l'enseignement	●	90 %
Les méthodes d'enseignement	●	83 %
Le système de notation	●	82 %
La qualité des infrastructures sur le campus	●	74 %

DÉPENSES

Le système de santé	●	80 %
Le coût de la vie	▲	51 %
L'offre de logement	×	44 %
Le coût du logement	×	44 %
Le coût des études	●	81 %

BÉNÉFICES FUTURS

La possibilité de travailler en France après ses études	×	45 %
La valeur des diplômes	●	91 %

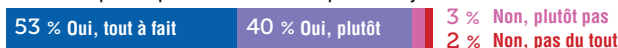
● Satisfaits × Insatisfaits ▲ Mitigés

Niveau de satisfaction et de recommandation

Niveau de satisfaction à l'issue du séjour



Niveau de prescription de la France après le séjour



Ce qu'il faut retenir

À l'issue du séjour, les étudiants du Moyen-Orient sont très largement satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé par la France en général ou mieux encore par leur établissement (88 %). Ils sont par contre un peu plus partagés sur l'accueil des étudiants français et un tiers regrettent une intégration un peu difficile au départ. Rares sont cependant les étudiants qui ne parviennent pas finalement à s'intégrer.

La plupart d'entre eux ont largement apprécié la qualité de vie quotidienne, du système de santé et de l'enseignement. Tout serait presque parfait s'ils n'avaient pas rencontré des difficultés pour se loger et des contraintes administratives qui leur font nuancer ce satisfecit.

De même, si les étudiants ayant terminé leur séjour sont largement convaincus des multiples gains de cette expérience (enrichissement personnel, valorisation du cursus, utilité dans leur activité actuelle, sinon pour le futur parcours professionnel), ils sont nombreux à regretter de n'avoir pu compléter leur séjour d'études par une première expérience professionnelle en France.

Au final, le taux de satisfaction général atteint 93 %, dont plus de la moitié très satisfaits. Très logiquement, neuf étudiants sur dix originaires du Moyen-Orient déclarent qu'ils prescriront la France comme destination d'études, dont plus de la moitié sans réserves.

III. LES CAMPUS OFFSHORES

Campus offshore :

On appelle campus offshore une formation délocalisée en partenariat international, constituée à l'initiative d'un ou plusieurs gouvernements ou organismes semi-privés. Il s'agit de campus soit construits en toute autonomie soit hébergés par des universités partenaires. Il peut s'agir également d'initiatives individuelles ou groupées.

Les formules sont donc variées et les partenariats adaptés aux attentes et aux contraintes locales.

(source : La lettre d'information de la CGE, septembre 2011)

Le développement d'établissements et de pôles universitaires locaux à vocation régionale voire mondiale est à souligner dans cette région du monde qui compte le plus de campus offshore depuis une vingtaine d'années. En effet, la mondialisation du marché de l'éducation permet d'expliquer l'émergence des universités étrangères dans les pays du Moyen-Orient.

54 nouvelles universités étrangères ont été créées au cours des deux dernières décennies dans les 5 pays principaux du Golfe (Koweït, Bahreïn, Qatar, Émirats Arabes Unis, Oman). Ces universités sont majoritairement le fruit de la coopération avec les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, qui ont ainsi développé une plate-forme régionale de campus délocalisés au Moyen-Orient.

L'exemple le plus significatif est le *Dubai Knowledge Village* (aussi appelé *Academic City*), inauguré en 2003 qui fédère une quinzaine d'universités occidentales prestigieuses. À moyen terme, il est prévu un doublement du nombre de ses membres.

Le développement de la *Qatar Education City* construit à l'initiative de la Qatar Foundation constitue une illustration marquante d'un pôle universitaire régional en plein essor qui rassemble les filières d'excellence des meilleurs établissements mondiaux (*Weill Cornell Medical College, Texas A&M University, Virginia commonwealth University, Carnegie, Northwestern* et HEC – seul représentant français). Environ un millier d'étudiants fréquente

actuellement ce campus prestigieux qui a vocation à largement se développer dans les prochaines années.

La France n'est pas en reste. Ainsi, l'Université Paris-Sorbonne Abou-Dhabi, pont naturel entre les pays de la zone et la France, a été inaugurée en 2006 par un accord de coopération internationale entre l'université Paris-Sorbonne et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des Émirats Arabes Unis. Elle connaît un succès grandissant auprès des étudiants (750 étudiants venus de 75 pays suivent des enseignements dispensés en français et en anglais sur le campus)⁵. Désormais, la possibilité de suivre des formations en anglais et l'ouverture de formations en sciences dures renforcent son attractivité sur la zone.

On peut citer également l'*Arabian Gulf University*, créée en 1979, cofinancée par les 6 pays du CCEAG (Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Koweït, Sultanat d'Oman, Qatar). Celle-ci accueille la *French Arabian School of management and Finance* initialement née d'un accord entre le gouvernement français et le gouvernement bahreïnien. Cette école associe l'ESSEC depuis quelques années.

Enfin, plusieurs écoles de management de haut niveau comme l'INSEAD ont ouvert des campus prestigieux aux Émirats.

IV. FRANCE : LES PROGRAMMES DE FORMATIONS DES MÉDECINS DES PAYS DU GOLFE

Tous les pays du Golfe comptent un ambitieux plan de développement du secteur de la santé et la formation à l'étranger de l'élite médicale constitue l'un des aspects prioritaires de ces plans. La France, soucieuse de son influence sur la zone, peut compter sur son expertise dans ce secteur.

La France peut jouer un rôle important dans la formation des médecins originaires des pays du Golfe mais se trouve en compétition avec de nombreux autres pays qui, comme elle, voient dans cet objectif un enjeu économique. Aussi des accords dérogatoires ont été signés avec les pays de la zone garantissant à des médecins souhaitant

5- Source : Université Paris-Sorbonne Abou-Dhabi

se spécialiser en France, une formation en troisième cycle identique à celle des médecins français, avec la délivrance du même diplôme. Grâce à ces accords, la formation proposée par la France comprend une partie pratique, ce qui lui donne une valeur ajoutée par rapport à celle dispensée dans d'autres pays.

Ces accords, signés en mai 2012 avec 6 pays du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Émirats Arabes Unis, Bahreïn, Oman, Qatar), permettent à des médecins de venir suivre à titre dérogatoire (sans passer les épreuves du concours d'internat à titre étranger) une spécialisation en France. **La coopération la plus importante se fait avec l'Arabie Saoudite (50 médecins par an)**, puis avec le Koweït et les Émirats Arabes Unis (10 médecins par pays et par an), et enfin le Bahreïn, Oman et le Qatar (5 médecins par an et par pays).

Programme de formation des médecins saoudiens en France

Ces accords intergouvernementaux ont permis de **pérenniser le programme de formation des médecins saoudiens en France**.

Les candidats, sélectionnés par des commissions mixtes où siègent des représentants du Golfe et des représentants du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministère de la Santé et de la Conférence des doyens des facultés de médecine, sont formés en France dans les régions en fonction des spécialités demandées et des places disponibles.

Les médecins retenus (85 au maximum) étudient le français pendant un an, avec l'objectif d'atteindre obligatoirement le niveau B2 à la fin de cette année de FLE (Français langue étrangère). Ils sont ensuite inscrits dans les facultés de médecine et placés sur des postes « faisant fonction d'internes » (FFI) au sein des services hospitaliers. À l'issue de leur cursus, ils obtiennent le diplôme de Diplômes d'Études Spécialisées ou de Diplômes d'Études Spécialisées Complémentaires de leur spécialité. Ce diplôme ne leur permet pas d'exercer en France mais a vocation à les former pour leur pays d'origine.

Les chiffres utilisés dans cette publication proviennent de quatre sources.

- 1) Les données sur la mobilité entrante et sortante des étudiants du Moyen-Orient et celles sur la population étudiante sont les données les plus récentes publiées par l'Institut statistique de l'**UNESCO** (ISU).
- 2) L'estimation de la population des 15-24 ans à l'horizon 2015-2030 est extraite de la base de données de la division de la population des **Nations Unies** en supposant le ratio de fertilité constant.
- 3) Les données sur les étudiants moyen-orientaux inscrits dans l'enseignement supérieur français (universités françaises/ écoles de commerce, gestion et comptabilité/ formations d'ingénieurs) proviennent du **Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Direction générale pour l'Enseignement supérieur et l'Insertion professionnelle, Direction générale pour la Recherche et l'innovation et la Sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques). Sont comptées les inscriptions principales des étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et DOM (hors COM). Les données sur le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français excluent les inscriptions dans les formations paramédicales et sociales et les établissements dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les données sur le nombre d'étudiants inscrits dans les universités recensent l'ensemble des inscriptions des étudiants étrangers dans une formation d'une durée d'au moins un an dans une université publique donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université. Depuis 2008, ces données incluent les étudiants étrangers en IUFM intégrés à des universités.
- 4) Les statistiques des visas pour études délivrés par la France ont été communiquées par le **Ministère de l'Intérieur**. Ces chiffres décrivent les flux des étudiants internationaux vers la France par année civile.

Espaces et Antennes Campus France au Moyen-Orient



Agence Campus France

Directeur de la publication : Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Agence Campus France

Antoine Grassin, Directeur général

Béatrice Khaiat, Directrice générale adjointe ; Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la coordination géographique ; Yoann Le Bonhomme, Responsable Afrique du Nord et Moyen-Orient ; Émilie Pollet, Responsable adjointe Afrique du Nord et Moyen-Orient ; Raphaëlle Hallier Responsable promotion Afrique du Nord et Moyen-Orient ; Didier Rayon, Responsable des études et recherches ; Laura Foka, chargée des études et des statistiques.

Les données statistiques contenues dans cette publication ont été collectées et mises en forme par Didier Rayon et Laura Foka.

Retrouvez l'ensemble des **données statistiques** par pays sur l'espace documentaire www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Octobre 2014

ISSN 2117-8348

Placé sous la tutelle des ministères chargés des Affaires étrangères et de l'enseignement supérieur, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

